

## Concours international de plaidoiries à Caen

Par **Lorella**, le **26/01/2018** à **10:48**

Je ne savais pas où mettre ce sujet.

Cela concerne des lycéens, des élèves avocats et des avocats.

Objet du concours :

Art 4 : Le (la) candidat(e) doit rédiger une plaidoirie relative à un cas avéré et individuel de violation des droits de l'homme, tiré de l'actualité récente dont il(elle) doit obligatoirement justifier.

Art 5 : La plaidoirie ne dépassera pas 9000 signes (espaces compris). A l'oral, elle doit être prononcée en 12 minutes maximum. Tout dépassement du temps de parole constituera un facteur défavorable.

<http://www.memorial-caen.fr/les-evenements/concours-de-plaidoiries-des-avocats>